Département de l'Essonne Arrondissement de Palaiseau Commune de BREUILLET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf.	2023	1	30

Date de	Date	Nombre de Conseillers		
Convocation	d'affichage			
24/11/2023	24/11/2023	En exercice	Présents	Votants
		26	17	24

L'an deux mille vingt-trois le deux décembre, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au 42 grande rue « salle du Chapitre » de Breuillet en séance publique sous la présidence de Mme Véronique MAYEUR, Maire de Breuillet.

<u>Etaient présents</u>: Mmes, BRUNEAU, BRUNEL, COCHET, JACQUEMIN, LALEUF, PEREZ, RICHARD, SAUVAN. MM. KUTNERIAN, LECRON, MAHE, POULAIN, ROUCHY, SPROTTI, TREMBLE, VIVIER.

Etaient absents: Mmes, DEHARVENGT (pouvoir à M. LECRON), KELEHER (pouvoir à Mme MAYEUR), METIVIER, TANGUY (pouvoir à M. SPROTTI), THOMAS (pouvoir à M. ROUCHY) **MM.** AFONSO (pouvoir à Mme SAUVAN), FAUSTINO (pouvoir à Mme BRUNEL), GALLAIS (pouvoir à M. POULAIN), MONTEIRO.

M. ROUCHY a été élu secrétaire.

OBJET : MOTION POUR UN APPEL A UNE REFONTE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES DEPARTEMENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité.

Par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

APPROUVE la motion pour un appel à une refonte des mécanismes de financement des départements.

Mme/Le Maire

Véronidue MAYEUR